

COMMUNE DE MONTANA



Homologué par le Conseil d'Etat
séance du 21 septembre 1993
Droit de sceau: Fr.
L'atteste:
Le chancelier d'Etat:
[Signature]

PLAN DE ZONES

MONTANA – VILLAGE

1 : 2000

Avril 1993

Légende des ZONES

- 1A Zone d'habitations familiales, densité 0,3
- 1B Zone de l'ordre dispersé, densité 0,3
- 1C Zone de l'ordre dispersé, densité 0,4
- 2A Zone de l'ordre dispersé, densité 0,4
- 2B Zone de l'ordre dispersé, densité 0,4 (gabarit différent)
- 3 Zone de l'ordre dispersé, densité 0,5
- 3D Zone d'équipement différé, ordre dispersé densité 0,5
- 4 Zone de l'ordre dispersé, densité 0,6
- 5A Zone de l'ordre dispersé à toit plat, densité 0,8
- 5B Zone de l'ordre dispersé à toit plat sans attique, dens. 0,8
- 5C Zone de l'ordre dispersé à toit à 2 pans autorisé, densité 0,8
- 6A Zone de l'ordre contigu
- 6B Zone de l'ordre contigu sans attique
- 7 Zone artisanale et industrielle
- 8 Zone moyens
- 9 Zone de convalescence
- 10 Zone agricole
- 11 Zone réservée à la pratique du sport
- 12 Zone réservée aux constructions et installations publiques
- 13B Zone sites et verdure à protéger
- 14 Zone d'aire forestière
- 15 Zone d'affectation différée
- 16 Zone camping
- 17 Zone militaire
- 18 Zone villages et leur extension
- 19 Zone d'extraction et de dépôt de matériaux
- 20 Zone de danger, terrains instables et d'avalanches

